

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 132 (1987)
Heft: 6

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Revue Historique des Armées N° 1, mars 1987

L'Afrique française du Nord constitue le dossier central de cette première livraison. Comme de coutume dans de semblables dossiers, la Revue présente une mosaïque de relations diverses, de pièces d'armements, des épisodes diplomatiques ou militaires. Ainsi François Dessertenne rappelle-t-il l'affaire de Larache (el-Aïrach), acte de piraterie marocain contre les Français et qui constitue un épisode marquant des négociations franco-marocaines sur la piraterie (1765). Plus loin, nous trouvons le récit détaillé et fort bien illustré de la bataille d'Isly (14 août 1844) que relate Jacques Frémeux. Cet épisode des campagnes du célèbre maréchal Bugeaud contre les troupes d'Abd-el-Kader permet de retenir quelques enseignements tactiques. En particulier celui de la concentration des forces. La cavalerie marocaine, en effet, ne pratiquait pas la charge en masse mais agissait «plutôt comme une infanterie à cheval qui additionne une série d'actions individuelles.» De sorte que l'infanterie française n'a jamais vraiment été mise en danger. Les Marocains se déplaçaient à cheval, puis s'arrêtaient pour tirer un coup de fusil. De sorte que, comme le relève l'auteur, «cette manière de combattre ne permet guère de tirer parti de l'effet mécanique que représente un cheval lancé au galop».

Parmi les nombreuses autres contributions, relevons encore la présentation par Jérôme Millet de l'aviation militaire française dans la guerre du Rif. Relativement peu utile dans le combat, compte tenu du relief et de la dispersion des effectifs adverses, l'armée de l'air a joué, en revanche, un rôle non négligeable en matière de transmission et de ravitaillement des détachements isolés qui, sans elle, n'auraient eu aucun contact avec l'arrière. C'est l'occasion de voir défiler les *Farman F.60*, les *Hanriot* équipés pour le transport sanitaire ou encore les *Breguet 14 A2*.

On retiendra enfin l'article du lieutenant-colonel Claude Carré consacré aux

aspects opérationnels du conflit algérien entre 1954 et 1960. La difficulté pour l'armée fut d'avoir à résoudre simultanément les aspects politiques et militaires du conflit et, sur le strict plan militaire, d'avoir perpétuellement à choisir entre la concentration et la dispersion des forces pour faire face aussi bien aux aspects «classiques» des opérations qu'à leur côté larvé de guerre révolutionnaire. Ainsi que le souligne le présentateur, les archives n'étant pas encore ouvertes, il faut, pour qui n'a pas participé aux opérations, se contenter de témoignages écrits ou oraux. Ils sont le plus souvent incomplets et bien fréquemment encore passionnés. Ce qui ne simplifie pas la tâche de l'historien.

Rivista Militare della Svizzera Italiana N° 2, mars-avril 1987

Dans son éditorial, le colonel Roberto Vecchi, rédacteur en chef, se réjouit d'avoir été entendu puisque quatre articles originaux lui ont été adressés, permettant ainsi à la RMSI de recourir dans une proportion moindre à la reprise d'articles déjà publiés ailleurs. C'est ainsi que le Lt colonel Beretta propose la présentation du livre de Hans Eberhard consacré aux rapports instables entre la Suisse et l'Italie pendant la période 1861-1915. Les points cruciaux étaient le problème de la Savoie où s'opposaient les intérêts italiens, français et suisses, les fortifications du Gothard et du Bas-Valais et l'influence anti-italienne exercée par la presse sur l'opinion publique de l'époque.

Médecin d'un bataillon de fusiliers de montagne, le capitaine Carlo Calanchini nous offre une intéressante étude sur le rôle du sommeil et de la fatigue au combat. Il rappelle, par exemple, que les besoins normaux en sommeil de la population oscillent entre 6 («petits dormeurs») et 9 («gros dormeurs») heures de sommeil. En tous les cas, 5 heures constituent en la matière une sorte de minimum vital.

Enfin, soyons reconnaissants au colonel EMG Francesco Vicari, commandant des écoles techniques pour adjudants, de rappeler que l'on peut aussi conduire sans (ou

presque sans) papier(s). Il ne faut pas croire, dit-il, qu'après avoir émis un ordre écrit, on peut considérer la mission comme remplie et le cas comme liquidé; ou encore qu'un ordre écrit dispense celui qui l'émet de son obligation d'en contrôler l'exécution; ou enfin qu'il est indispensable de confirmer par écrit n'importe quel ordre verbal sans plus jamais se fier à la parole donnée...

Signalons finalement les considérations du major Tagliabue sur l'évolution du service de garde qui devient de plus en plus un engagement en mission de protection. Selon l'auteur, cette évolution de la tâche postule une évolution parallèle des esprits à tous les échelons et leur demande de non négligeables efforts.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 5, mai 1987

Cette livraison comporte un encart par lequel la rédaction procède parmi ses lecteurs à un sondage d'opinion. Dans la chronique «zur Lage», le divisionnaire Däniker met en garde contre les soudaines «détentes» de la situation internationale.

Rendant compte d'un séminaire de la «Clausewitzgesellschaft» allemande, le divisionnaire Stutz montre combien est particulière la formation de nos officiers de milice, et combien il est finalement difficile de la comparer à celle que reçoivent les professionnels étrangers. Cela ne signifie pas formation insuffisante, mais montre la nécessité du perfectionnement hors du service. Une fois de plus.

«Officiers EMG pour les années 90». Sous ce titre, le commandant des cours EMG émet un certain nombre de considérations justifiant sa conception de la formation des «généralistes» militaires. L'accent n'est plus mis sur la technique d'état-major, mais bien davantage sur la réflexion et le savoir stratégique.

Notons enfin une étude du capitaine Michael Bader: «Analyse des médias à propos des reportages de radio DRS 3 lors des manœuvres Trident.» Chiffres à l'appui, l'auteur n'a pas grand-peine à démontrer combien large fut la palette de

manipulations et de tentatives d'influencer les auditeurs dans le sens négatif.

Défense Nationale, mai 1987

Rédacteur en chef de *Politique étrangère*, enseignant remarquable aux Ecoles supérieures de guerre, M. Dominique Moïsi rappelle qu'au-delà des inconséquences de Reagan et des sourires de Gorbatchev (titre de son article), la véritable question pour l'Europe «est celle de son indépendance et de sa sécurité».

Sous le titre «Terrorismes et médias», M. Thierry Garcin présente ses réflexions sur un thème à l'évidence délicat: quelle doit être l'attitude des médias face aux actes de terrorisme? L'auteur voit clairement la presse «prise en otage» par la publicité clinquante que se font les groupes terroristes. Il ne croit pas qu'une sorte de code de l'honneur ou des directives de conduite telles que les souhaite le Conseil de l'Europe soient forcément aptes à pallier les inconvénients de cette situation. En revanche, il serait judicieux de refuser tout travail journalistique exercé sous la contrainte, par exemple un entretien avec des otages.

Relevons encore l'article de M. Georges-Eric Touchard dans lequel il montre qu'avec son habileté coutumière, l'Union soviétique a mis en place toute une stratégie de désinformation dès que fut connue l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. L'action se situe à deux niveaux, celui du relais des arguments de la diplomatie soviétique à l'encontre de l'IDS, et celui de l'exploitation des arguments à double tranchant que comporte ce projet. Au premier niveau, les thèmes mis en valeur sont notamment la «militarisation de l'espace», la «relance de la course aux armements» par la rupture de l'équilibre stratégique ou encore le risque de guerre accidentelle. Au second niveau sont évoqués les excès dans la forme même du projet ou encore les incidences de l'IDS sur les relations entre l'Europe et les Etats-Unis.

L'auteur montre enfin que «le débat sur l'IDS paraît être utilisé par l'URSS pour se placer en position favorable dans la perspective de la bataille d'opinions qui se prépare dans le contexte des probables et importantes négociations sur le contrôle des armements».